

Le bénévolat 2.0, l'avenir des associations ?

Le bénévolat numérique est une solution pour remédier à la baisse du nombre de bénévoles réguliers qui fait peser un risque sur la survie de beaucoup d'associations.

Ressource fondamentale des associations, le bénévolat est en pleine mutation en France. En effet, si d'un côté le nombre de bénévoles augmente - ils sont 15 à 16 millions en France, soit 32 % de la population âgée de plus de dix-huit ans -, de l'autre, ils sont de moins en moins nombreux à « intervenir de manière régulière chaque semaine : ils ne sont plus que 4,5 millions aujourd'hui, contre 5,5 millions en 2010 », constate Cécile Bazin, directrice de l'association Recherches & Solidarités (R&S), lors d'une audition au Parlement. Une baisse considérable!

La faute principalement à la crise qui réduit les marges de manœuvre des ménages souhaitant investir une part importante de leur temps à titre gratuit pour une cause qui leur tient à cœur. De fait, ce changement de paradigme nuit à la santé financière des associations, mais aussi à la qualité des services d'intérêt général qui leur sont commandés par les pouvoirs publics. Et cela, pour la simple raison que les bénévoles sont une force de travail non rémunérée.

« Quand on engage 1000 euros de crédits publics pour une action de l'administration, on en retire en général, dans le meilleur des cas, un bénéfice de 1000 euros. Quand on aide à hauteur de 1000 euros une entreprise sachant développer

un investissement, elle les valorisera à 1200, voire 1500 euros. Mais, quand on confie 1000 euros à une association, grâce à l'effet de levier du bénévolat, elle en fera au minimum pour deux à trois fois plus », détaille en connaissance de cause Jacques Malet, le président de Recherches & Solidarités.

Pour mobiliser ce levier fondamental, les associations ont tout intérêt à lancer leur propre révolution numérique. Une étude de Recherches & Solidarités relève ainsi deux effets très positifs d'une telle mutation.

« Le premier, immédiat, est que l'information et la mobilisation des citoyens sont facilitées », explique l'association. De quoi compenser la désaffection

croissante des bénévoles réguliers. « Le second est le développement du bénévolat à distance. » En effet, l'idée subsiste que l'adhésion à une association implique une présence physique régulière chaque semaine, « or on peut très bien, à distance et en temps non contraint, au moment où l'on est disponible, aider une association à reconfigurer son site, à préparer une demande de subvention, etc. », remarque Jacques Malet. « Grâce au numérique, tout le monde peut bénéficier d'une insertion sociale forte dans le cadre associatif, et s'épanouir personnellement », ajoute-t-il, optimiste. Comme beaucoup d'autres secteurs l'ont déjà fait, le monde associatif devra faire sa propre révolution numérique pour subsister. ■ M. T.



Grâce à l'Internet, il est désormais possible de militer à distance pour une association à but non lucratif. © FOTOLIA